

Demande d'adhésion ou de renseignements

à renvoyer par mail, fax ou courrier



Entreprise

Nom

Adresse

Mail

Souhaite adhérer au Club

Souhaite être contacté pour plus de renseignements

Formatrices référentes



Sylvie PIERRE



Alexia LAFARGE



Laure GENIN



Club Audits Croisés agroalimentaire Rhône-Alpes Auvergne



Annie GIACOMETTI
agiacometti@cdf-raa.coop
04 72 69 91 91



Valérie MANN
vmann@isara.fr
04 27 85 86 63



Réaliser des audits qualité inter entreprises

Principe

- Permettre la réalisation d'une partie de vos audits internes par des auditeurs externes qualifiés
- Inversement, envoyer vos auditeurs internes réaliser des audits dans une autre entreprises

Objectifs

- **Démultiplier** les audits internes dans votre entreprise grâce à un potentiel d'auditeurs qualifiés
- **Faire évoluer** la compétence de vos auditeurs avec un tutorat
- **Se former** à de nouveaux référentiels

Echanger sur les bonnes pratiques

- **Mise en réseau** des auditeurs
- **Organisation de 2 réunions annuelles** à destination des adhérents du club sur des thématiques d'actualité : évolution des référentiels et normes, systèmes de management, outils et bonnes pratiques, évolutions règlementaires...

Fonctionnement

- Le club est géré et animé par :
COOP DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE et ISARA-Lyon, assistés d'un bureau nommé par les membres
- Référentiels audités : ISO 9001, Agri Confiance® 005 et 007, HACCP, IFS/BRC, ISO 22000, Charte CSA/GTP
- Des auditeurs (salariés des entreprises adhérentes) qualifiés selon des critères définis
- Tenue par les animateurs de la comptabilité des journées échangées
- Plus de **33 auditeurs** au sein de club **en 2015 dans les filières vins, fruits frais et transformés, charcuterie, produits laitiers, céréales/farines, produits de la mer, boulangerie surgelée...**

Les conditions d'adhésion

- Être une entreprise agro-alimentaire ou une coopérative agricole de Rhône Alpes Auvergne
- Avoir un système de management qualité/sécurité alimentaire, certifié ou non
- Participation annuelle au fonctionnement du Club :

Adhérent à CDF RAA et à l'ARIA Rhône Alpes : 350 € HT par an et par siège

Non adhérent : 550 € par an et par siège